



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 19 octobre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Séjour de la Santé

CHU de Dijon

Mardi 19 octobre 2021

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre des Solidarités et de la Santé,
Madame la ministre déléguée,
Monsieur le maire de Dijon, président du conseil de surveillance du CHU,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Madame la présidente de la région, Madame et Messieurs les représentants du conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants de la communauté hospitalières,
Monsieur le préfet, bien sûr,
Monsieur le directeur général de l'Agence régionale de santé,
Mesdames et Messieurs, comme on dit, en grades de cette qualité.

Dans un département voisin, mais toujours, Mesdames et Messieurs, dans la même belle région, à Cosne-Cours-sur-Loire, je me suis rendu le 9 mars dernier, ce n'est pas vieux, **pour poser les bases d'un grand plan de soutien à l'investissement dans notre système de santé**. Le choix de cette charmante localité n'avait rien d'anodin. Et j'ai voulu aller sur des terres où le système de

santé était et est menacée. Menacée par des difficultés d'accès aux soins, de désertification médicale et d'une offre de soins insuffisante et, disons-le, délabrée. Les parlementaires, les élus m'avaient interpellé à plusieurs reprises, et je suis allé sur place.

Et sans attendre, nous avons pris un certain nombre de décisions attendues depuis des années, là-bas par la population pour offrir à ce territoire une offre de santé digne de ce nom. Je suis le dossier, ça avance, ça progresse.

Ce plan, je l'ai donc lancé quand nous étions encore au cœur de la crise sanitaire. J'étais d'ailleurs venu quelque temps auparavant, c'était la deuxième vague ici, oui, madame la directrice générale, dans ce beau CHU.

Vous m'assurez avec Olivier VÉLAN, comme toujours, de la formidable mobilisation des professionnels. Et ça fait chaud au cœur de leur reparler, comme je l'ai fait avec les ministres ce matin. Donc, j'étais venu, je le disais au cœur de la crise sanitaire parce que très vite, nous, je dis « nous », collectivement, le Gouvernement qui s'exprime devant vous, mais tous ensemble avons eu très vite la conviction que, bien entendu, notre devoir face à cette crise était, j'allais dire, et toujours je vais y revenir, de protéger et de soigner celles et ceux de nos concitoyens très nombreux, frappés par elle.

Mais très vite, nous avons eu aussi la conviction que notre devoir était de se dire : qu'est-ce que cette crise a mis en évidence de beaucoup plus structurelle et que sans délais, sans tarder, nous devons corriger ? Sur la même logique, soigner, protéger et préparer, prendre un coup d'avance, tirer collectivement les enseignements. Je crois que c'est ça qui est attendu de nous, encore une fois, c'est un nous collectif évidemment, le Gouvernement est en première ligne, il doit exercer les responsabilités qui lui incombent.

Mais c'est une affaire, finalement, de de la Nation. Il faut continuer, non sans quand même rappeler que cette crise sanitaire, n'est pas tout à fait terminée.

Certes, nous sommes incontestablement depuis l'été dans une phase d'amélioration de nos indicateurs épidémiologiques ; on l'a encore vu ici avec le nombre de patients hospitalisés pour cause de Covid dans votre bel établissement. Mais, restons prudents. On voit, cher Olivier VÉLAN, depuis une semaine, les indicateurs épidémiologiques qui ne cessaient de s'améliorer, à nouveau marquer le pas, à nouveau marquer le pas, je le dis à tout le monde. Nous avons fait collectivement là encore un travail formidable sur le terrain de la vaccination. J'en profite pour redire et répéter ici, dans cet hôpital, que les quelques patients qui restent encore hospitalisés, notamment

avec des formes graves pour cause de Covid, ne sont pas vaccinés. Nous avons fait des progrès considérables, vous vous rendez compte, on a dépassé le seuil symbolique des 85 % de la population vaccinables ayant la couverture complète des deux doses, mais en même temps, mais oui, il faut le dire, qu'il reste encore 15 %. On sait tous maintenant que pour ceux qui ont eu deux doses ou une dose avec la maladie, depuis plus de 6 mois - c'est la Haute autorité de santé qui nous le dit, mais c'est aussi ce qu'on a constaté en Angleterre ou en Israël - les défenses immunitaires risquent notamment pour les plus vulnérables d'entre nous, de s'abaisser. Il faut à tout prix recourir aux rappels ou à la troisième dose, il faut que ce soit très clair pour nos concitoyens.

Alors je le redis inlassablement, je le dis avec beaucoup de sérénité : continuons et restons vigilants.

Comme je vous le disais, il faut qu'on tire toutes les leçons de cette crise. Ne nous le cachons pas, il y avait quand même un sous-investissement dans la santé publique en France. Le fait de vous dire : oui, mais on investissait malgré tout plus que beaucoup d'autres pays. C'est vrai. Mais la crise a montré que cela ne suffisait pas, sur tous les registres, l'attractivité des personnels, mais ce n'est pas tout à fait fini ; la recherche et l'innovation, avec le drame qu'a représenté le fait qu'on n'ait pas de vaccin, cela fait des années qu'on sous-investit la recherche et l'innovation en santé en France. On l'a payé. Donc il faut à tout prix réamorcer la pompe. Et puis il faut réinvestir aussi dans les murs. On fait les choses dans l'ordre, vous voyez. L'hôpital, la santé, les établissements de soin, c'est d'abord des femmes et des hommes, c'est de la matière grise. Mais c'est aussi des locaux. Et derrière les locaux, il y a des organisations. Et là aussi, je le disais avec des étudiants avant de venir ici, cette crise a eu aussi des enseignements positifs, j'ose le dire. Le public a mieux travaillé avec le privé. Le libéral a beaucoup mieux travaillé avec l'hospitalier ou l'institutionnel. On s'est dit peut-être que voilà, il y a les aides-soignants, il y a les infirmiers, il y a les médecins, avec tout le monde on s'est un peu retroussé les manches, on a fait bouger quelques barrières. Peut-être qu'il faudrait pérenniser, capitaliser tout ça. C'est le bon moment, en tout cas je le crois. Et c'est surtout le devoir du Gouvernement.

Oui, je l'assume devant vous, nous investissons fortement dans la santé. L'ONDAM, autre terme technique, sera revalorisé comme il l'a été en 2020, en 2021, dans des proportions inégalées. C'est un choix politique. C'est un choix politique dicté par les enseignements de la crise. Et surtout, je le dis devant vous, c'est un investissement d'avenir. On va s'y retrouver. La Nation entière va s'y retrouver. Une Nation mieux soignée, une Nation avec une meilleure

prise en charge à domicile des personnes âgées, une Nation avec des EHPAD mieux structurées, mieux organisées. Tout cela, la société va s'y retrouver. Cela, j'en suis absolument convaincu. C'est une attente forte de nos concitoyens et, je le répète, c'est un investissement utile, profitable pour la Nation tout entière. Donc, il y a eu, je l'ai dit, la reconnaissance des métiers, le Ségur de la santé volet indemnisation, formation, etc. Il y a une méthode que je vous rappelle à toutes et à tous : **le Ségur s'est fait par un accord entre les partenaires sociaux majoritaires du secteur**. On va me dire ce n'est pas tous, ce n'est pas assez. Certes, certes, mais enfin c'est une bonne méthode où les gens se parlent et concluent des accords qu'ensuite le Gouvernement entérine et auquel il donne les moyens. C'est ce qu'on a fait. Après nous l'avons déployé, il y a eu la mission de LAFORCADE. On l'a donc fait. Je l'ai dit, **une infirmière en milieu de carrière, après le Ségur, gagnera 400 euros nets par mois de plus qu'avant le Ségur**. Ce n'est pas rien. Vous me direz "Ah il faudrait beaucoup mieux, beaucoup plus." Oui, mais enfin on est aussi des gens raisonnables. Mais on ne peut pas dire que nous n'avons pas tiré les premiers enseignements de ce qui s'est passé.

L'investissement, c'est ce qui m'amène devant vous aujourd'hui. C'est un effort sans précédent. 19 milliards d'euros sur les 10 années à venir, plus de 500 établissements de santé partout en France qui vont en bénéficier. J'avais donc engagé cette mécanique symboliquement, comme je le disais, dans cette belle région, à Cosne-Cours-sur-Loire. C'était au mois de mars. Et aujourd'hui, ça y est, ce processus piloté par Olivier VÉRAN et les agences régionales de santé, en lien avec les acteurs du territoire, est mûr partout. Je leur avais donné jusqu'au 15 octobre, relisez mon intervention à Cosne-Cours-sur-Loire. Nous y sommes. Petit détail auquel je tiens beaucoup : j'avais dit qu'il ne fallait pas attendre pour agir que ce travail soit conduit. C'est pour cela que nous avons lancé **l'investissement du quotidien**, des soi-disant petites choses mais qui peuvent changer la vie dans les services de soins comme vous l'avez dit. Le lève-malade électrique, des rails plafonniers, changement de matériels quotidiens. On avait dégagé dès 2021 500 millions pour ces investissements quotidiens.

Donc aujourd'hui, voilà, le plan est prêt, partout en France et je suis venu vous présenter ce qui va se passer en Bourgogne. D'abord, je le dis en Bourgogne comme ailleurs, **on va continuer ces petits investissements du quotidien, et nous avons prévu, si le parlement vote le PLFSS, 500 millions d'euros supplémentaires pour ces petits investissements du quotidien et chère Brigitte BOURGUIGNON, 125 millions d'euros, même philosophie cette fois-ci pour les EHPA**. J'ai présidé le Conseil de surveillance d'un hôpital local, hôpital de proximité auquel un EHPAD était rattaché pendant 12 ans, je

connais à peu près la musique et surtout l'étendue des besoins. Et puis, il y a ces **investissements structurants, les fameux 19 milliards sur 10 ans** : 9 milliards, d'investissements supplémentaires additionnels ; 6,5 milliards pour le désendettement. Vous savez de quoi on parle ici. C'est ce que m'explique votre directrice générale et la CME. Vous avez fait des choses, vous n'êtes pas restés les bras tendus mais vous êtes très endettés. Ça veut dire que pour aller au-delà et même pour passer la vitesse supérieure, puisque tel est bien notre objectif commun, vous ne pouvez pas. Donc nous allons surtout d'ailleurs pour l'hôpital de Dijon, c'est ce qui est convenu entre nous, agir sur votre niveau d'endettement pour que vous puissiez repartir de l'avant pour investir. **6,5 milliards d'euros seront ainsi consacrés au désendettement de quelque 1 300 hôpitaux.**

Il y aura de l'argent pour les EHPAD, en plus des investissements immédiats 1,5 milliard et 2 milliards pour le numérique, je le dis au passage ça, c'est un facteur commun de la politique gouvernementale et de la transformation du pays. On le voit dans l'industrie, dans le commerce, partout dans l'hôpital. Le numérique, on l'a vu avec les EHPAD. On a vu des exemples très concrets. C'est une source d'avenir, évidemment, en termes d'innovation, de prise en charge, d'allègement des contraintes pour les soignants, le recours au numérique, les potentialités du numérique, évidemment, la gestion des dossiers médicaux, tout ce que vous connaissez par cœur, nous devons impérativement mettre le booster et ce plan est là, pour ça. C'est un effort sans précédent. Pour vous donner un ordre de grandeur, il y a eu deux plans précédents. Vous avez même été impliqué dans l'un d'entre eux sur l'investissement hospitalier, il y en a un qui s'appelle, il y a des anciens comme moi ici, le plan hôpital 2007, puis il y a eu le plan hôpital 2012. Bon, ça vous parle, tout ça. Bien, sachez quand même que **ce plan que je vous présente ce matin, c'est 50 % de plus que les deux réunis.** Donc, on n'y va pas avec le dos de la cuillère. Et c'est nécessaire. **C'est un investissement, je le répète, où nous aurons des retours, c'est indispensable.** Coup de chapeau à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour le préparer derrière les agences régionales de santé, les communautés hospitalières évidemment en lien avec les préfets.

Ici, en Bourgogne Franche-Comté, ce sont donc plus de 70 établissements de santé qui seront rénovés avec plus de 100 opérations engagées grâce à une enveloppe de 736 millions d'euros, ça c'est sur le champ sanitaire. Je voudrais remercier d'emblée le conseil régional, chère Marie-Guite DUFAY, qui, à votre initiative, a décidé de s'associer à l'effort de l'État et apportera sa contribution à ce plan à hauteur de 32 millions d'euros via les crédits du FEDER, dont 8 millions ici pour un projet dijonnais qui nous a été présenté tout à l'heure. Et je salue aussi, cher François, la métropole qui a également

fait le choix de contribuer financièrement au projet, à hauteur de 3 millions d'euros. Je le dis parce que d'abord, nous allons vouloir pérenniser cette intervention dans le cadre du projet de loi 3DS que le Parlement examinera à la fin de la présente année civile. Et je le salue surtout parce que là encore, **ça montre que sur beaucoup de sujets, l'État et les collectivités territoriales savent travailler avec le même souci de l'intérêt général**, de manière partagée et conjointe.

Dans le secteur médico-social, **plus de 70 EHPAD de votre belle région ont d'ores et déjà identifiés avec les présidents de conseils départementaux, et bénéficieront de crédits de rénovation pour 66 millions d'euros sur 4 ans**. Le montant des aides est d'ores et déjà établi pour le tiers environ des projets et nous finirons de le faire en 2022 pour les autres, à l'issue du travail engagé avec les départements, compte tenu des compétences partagées prévues par la loi en la matière. Ce que je tiens surtout à vous dire, c'est que ces investissements, chère Brigitte, sont en cohérence avec les grandes orientations de notre action pour le grand âge et l'autonomie aux grandes orientations que j'ai présenté le 23 septembre dernier dans cette même région, c'était à Autun, et qui fonde l'EHPAD en qui privilégie, je l'ai dit, le maintien à domicile, ce qu'on appelle le virage domiciliaire. Car on voit bien que les EHPAD, c'est déjà le cas, appelleront à être davantage médicalisés et modernisés. C'est l'objet de ce plan. Et c'est là que je disais que nous sommes cohérents de la même façon que nous voulons faire, chère Brigitte, de ces établissements, des établissements ouverts sur les partenaires, qui se projettent sur l'extérieur, une sorte de lieu de ressource pour les professionnels et les personnels du territoire, notamment ceux qui vont s'occuper, ceux qui s'occupent déjà de la prise en charge à domicile. Le plan que je vous présente est tout à fait illustratif, Mesdames et Messieurs, de ce que nous faisons, de ce que nous souhaitons faire.

D'abord, mettre les investissements au service d'une amélioration de l'offre de soins de demain. Je crois que c'est très important de le dire. Ce n'est pas de l'argent en plus, je l'ai dit tout à l'heure, c'est un gros chèque, mais ce n'est pas un chèque en blanc, ce n'est pas pour refaire exactement la même chose en neuf ; c'est faire pour faire différemment, pour améliorer l'efficacité de nos organisations, la qualité de la prise en charge décloisonnée au service de nos concitoyens, au service des patients. Là encore, j'insiste, nous devons tirer les enseignements de la crise, décloisonner l'offre de soins pour renforcer les coopérations entre les établissements et entre l'hôpital et la ville. Réduire les inégalités en consolidant l'offre de soins de proximité autour des hôpitaux locaux. Consolider les soins non programmés avec une modernisation des services d'urgence. Et enfin, renforcer les soins critiques en tirant tous les

enseignements de la crise sanitaire. C'est l'un des projets développés, je l'ai vu ce matin, par le CHU de Dijon.

Ensuite, j'insiste beaucoup là-dessus, Mesdames et Messieurs, ce plan, **il soutient tous les établissements, quels que soit leur taille, leur statut et leur localisation. La politique de santé doit permettre de soigner tous nos concitoyens partout où ils sont.** J'affirme que nous devons soutenir en même temps la médecine de pointe et celle de proximité, les CHU comme les hôpitaux de proximité. Je suis le Premier ministre des territoires, je suis un élu du monde rural, mais ce n'est certainement pas pour me mettre dans une posture anti-CHU ou anti-gros établissement, pas du tout, bien au contraire. Plus les CHU, dans une région, seront modernisés, seront performants, plus s'ils jouent leurs rôles et leurs responsabilités à l'égard de l'offre de soins régionale, et c'est ce que nous devons impérativement promouvoir, mieux les choses marcheront, mieux les choses marcheront. Les CHU ont été une très grande invention du général de Gaulle et du professeur Robert DEBRÉ. Nous devons les renforcer et les solidifier en faisant au maximum jouer le rôle qui doit être le leur sur l'ensemble des territoires de santé qu'ils ont pour vocation à innover, à chapeauter et à former. C'est aussi cela un des enjeux de ce plan.

Et c'est la raison pour laquelle, ici, le **CHU de Dijon bénéficiera d'une aide à hauteur de 75 millions d'euros**, cher François, pour rendre possible l'ambitieux programme d'investissements qu'il porte, que tous les élus du territoire sont venus me vanter, qu'il porte pour les 10 prochaines années. Et c'est aussi la raison, vous voyez j'essaie d'être cohérent que nous soutiendrons le centre hospitalier d'Auxonne, qui, là aussi, illustre, nous avons parlé, par exemple, des consultations avancées que le CHU fera dans ce territoire de santé qui, lui aussi, bénéficiera d'une aide d'un million d'euros pour poursuivre l'humanisation de son EHPAD en lien évidemment avec le Conseil départemental.

Je me réjouis également que toutes les grandes composantes de notre offre hospitalière – le public, mais aussi le privé, le privé associatif dont le centre de lutte contre le cancer - soient présents dans ce plan d'investissement. Car **cette diversité, cette émulation entre plusieurs visions de la gestion des établissements est une force de notre offre hospitalière.** D'autant plus, je le répète, que vous avez montré pendant la crise que vous saviez unir vos forces et rechercher partout où c'est possible des complémentarités. J'insiste beaucoup devant vous ici sur la santé mentale. J'ai demandé à ce que, au-delà des indispensables revalorisations, des postes soient créés : 15 000. **15 000 postes seront créés dans la santé et j'ai demandé, je le revendique ici, qu'un**

effort particulier soit fait au bénéfice de la santé mentale, de la psychiatrie et de la pédopsychiatrie. Il y a beaucoup de retard, il y a beaucoup de difficultés, je l'ai dit au début de mon propos.

Mais dans ce secteur-là, et le président de la République lui-même a annoncé un certain nombre d'orientations il y a une quinzaine de jours, sur proposition du ministre chargé de la Santé, dans ce secteur-là : nous devons être particulièrement vigilants. **Donc la santé mentale et l'amélioration de l'offre de soins en santé mentale constituent l'une des priorités du plan que je vous présente ce matin.**

L'amélioration, je me répète, de vos organisations en interne, en externe, doit être un combat permanent avec une gouvernance, comme on dit, modernisée, de plus en plus médicalisée. C'est l'objet des textes que nous avons par ailleurs adoptés, mais qui est et qui demeure au centre de nos préoccupations. De même, je le répète, la recherche et l'innovation seront très fortement encouragées. Nous avons commencé et allons mettre en place une Agence de l'innovation en santé. Il faudra veiller, je le dis ici, Monsieur le ministre de la Santé, comme je l'ai dit à la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, que les CHU dans leurs fonctions de recherche soient complètement intégrés à cette dynamique.

Mesdames et Messieurs, les moyens financiers massifs que je viens de vous présenter pour votre région, on va les décliner. Donc, je suis venu ici à Dijon, vous parler de Dijon. Bon, et puis, **il y aura d'autres ministres, qui iront dans les territoires expliquer à nos concitoyens comment on modernise leurs établissements et leur offre de soins au plus près de chez eux.** Et pour la belle région Bourgogne-Franche Comté, il y en aura pour tout le monde, je le dis. Ce n'est pas parce que je suis ici à Dijon ou à Auxonne ce matin que nous oublions tout le reste. Non. C'est le contraire même. C'est comme pour la relance du pays : il n'y aura pas une partie du territoire national et ultramarin qui n'aura pas son contrat de relance et de transition écologique. Eh bien, pour le Ségur de l'investissement, ce doit être la même chose. Évidemment, ces projets, pour beaucoup d'entre eux, je l'ai dit, sont encore sur le papier. Il y en a qui sont en cours, qu'on soutient, j'ai compris que vous aviez dans cet établissement une échéance importante à la fin de la présente année civile. Nous sommes allés sur le terrain ce matin en voir le bon avancement, comme on dit, mais évidemment, la plupart seront inaugurés dans les années à venir.

Donc, il faudra évidemment prendre un peu de patience. Je le dis quand le ruban sera coupé aux élus de l'avenir qui sont là, vous penserez que les décisions ont été prises aujourd'hui. Pour autant... Pour autant, je veux vous

dire que j'ai pleinement conscience que ce que nous faisons, qui est très important, un choix politique fort, ça ne va pas régler tous les problèmes. Je vous le dis tout de suite mais je sais bien, même aujourd'hui, surtout aujourd'hui, les difficultés que, vous soignants, vous, chefs d'établissement, vous responsables des fédérations et conférences que je salue, mettaient en évidence. Évidemment, on a des professionnels fatigués. On a une répartition de la ressource qui n'est pas complètement satisfaisante. On a des postes non pourvus, beaucoup, des professionnels qui peuvent se décourager. Tous ces problèmes, nous les connaissons parfaitement avec Olivier VÉRAN. Il y a un absentéisme, il y a même des démissions. Il y a même des infirmières ou des aides-soignantes qui n'achèvent pas leur formation. On a modifié les études médicales. Je sais, là aussi, les difficultés que cela occasionne. Je sais surtout que même s'il y a 1 800 jeunes médecins en plus dans la formation de deuxième année qu'avant que tout cela n'accroisse la ressource médicale sur le terrain, il va s'écouler un certain nombre d'années. Mais, toutes ces difficultés, il ne faut pas les nier, il faut que nous les traitions une par une. C'est ce que s'emploie à faire le ministre. **Il faut déployer toutes les mesures qu'on a prises : le Ségur de la santé, volet formation et revalorisation. Aujourd'hui, l'investissement.** Je parlais hier de la recherche. Il faut dire, c'est le sens de mon propos, à tous les professionnels de la santé en général que la nation croit en eux. Et que si les investissements que nous faisons aujourd'hui, parce qu'il y a un effet rattrapage, j'en ai bien conscience, ne pourront pas avoir tous leurs pleins effets immédiatement, le cap est clairement tracé. Et d'ailleurs, je vous le dis, personne n'y reviendra, personne n'y reviendra tellement le sujet est majeur pour notre pays. On a pris le taureau par les cornes. Je crois qu'il fallait le faire, une action collective, c'est pour ça que je me réjouis que toute la communauté hospitalière, que les élus soient là parce que qui mieux qu'eux ont conscience de ces préoccupations, de nos concitoyens, de ces préoccupations au quotidien.

Mais nous devons tenir aussi un discours de confiance et d'espérance, pas dans le déni de la difficulté du temps, mais, quand je vais visiter comme ce matin, je vois bien sûr des souffrances, je vois des difficultés, je vois les manques. C'est notre devoir d'essayer d'y faire face. Mais je vois aussi des professionnels engagés qui ont tenu le choc, qui sont même renforcés, qui sont fiers de ce qu'ils ont fait. Nous devons être fiers de notre système de santé. Je vous dis, nous devons être fiers de notre système de santé. Nous devons agir sur l'ensemble des leviers pour le moderniser, reconnaître l'ensemble des professionnels qui le font vivre au quotidien, renforcer autant que nous le pouvons l'attractivité des métiers. Et je voudrais à ce titre, vous me le permettez, donner un petit coup de chapeau à mon ministre de la Solidarité et de la Santé. Voilà, parce que c'est le premier combattant, il est

en tête de gondole, bien sûr, il n'est pas tout seul. Derrière lui, il y a son ministère, il y a vous, il y a les agences, il y a tout le monde. Et je peux témoigner le Gouvernement a un ministre de la Santé courageux, engagé, qui croit à ce qu'il fait, qui croit à notre système de santé et qui est très convaincant pour dégager les moyens qui lui sont absolument nécessaires. Et je voulais cher Olivier, publiquement t'en remercier.

Au-delà d'Olivier, Mesdames et Messieurs, pour conclure mon propos, je voulais simplement vous dire que l'Etat est là. **L'Etat est là dans les circonstances présentes et la mise en œuvre de ce plan d'investissement en est une nouvelle preuve.** Bien sûr, les opérations et les sites sont désormais choisis. Et il vous revient désormais, vous, président et membre du conseil de surveillance, chef d'établissement, président de SME, communauté médicale et soignante, de concevoir les projets, de les décliner, de les dérouler, comme on dit, en associant les partenaires du territoire, en mobilisant les professionnels et en écoutant les usagers. Dans cette démarche, je vous le répète, je vous demande plus que jamais d'être innovant, de ne pas toujours reconduire l'existant, de foncer dans le numérique grâce aux enveloppes ambitieuses prévues à cet effort. Nous devons avoir, nous devons apporter à nos concitoyens la garantie que les dépenses que nous consentons aujourd'hui créeront de la valeur pour demain.

Ce qui est sûr, c'est que cette crise l'a démontré : tout concourt, Mesdames et Messieurs, à considérer que **la politique de santé est une politique cardinale de notre pacte républicain, du progrès social, de l'aménagement du territoire et de la reconquête de notre souveraineté.** Cela justifie l'ambition profondément renouvelée que le président de la République a demandé au Gouvernement de concevoir pour cette politique de santé ainsi que les **moyens inédits qu'ensemble, nous allons déployer à son service,** c'est-à-dire n'en doutez pas, Mesdames et Messieurs, au service de nos concitoyens et de leur avenir, je vous remercie.